# HISTOIRE DU BOURG DE RUGLES

JUSQU'A LA RÉVOLUTION

PAR

MARIE-THÉRÈSE LIÉGEAS

### AVANT-PROPOS SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

### INTRODUCTION

Toponymie. — Il est difficile de donner une étymologie certaine du nom de Rugles qui tire, peut-être, son origine de sa situation sur la Risle. Les noms de lieux dits du terroir permettent de suivre la trace du peuplement celtique, gallo-romain, franc et de signaler quelques essences d'arbres et quelques défrichements.

Coup d'œil historique. — Certaines découvertes d'objets de l'époque gallo-romaine conduisent à émettre l'hypothèse que Rugles était, alors, habité. Compris dans la Celtique, dans la Neustrie, puis dans le duché de Normandie, Rugles n'apparaît dans l'histoire qu'au xiiie siècle. Le château joue un rôle secondaire pendant la guerre de Cent ans. Il est un refuge pour les derniers ligueurs. Épisodes de la Fronde. Ensuite, période calme jusqu'à la Révolution.

# PREMIÈRE PARTIE HISTOIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

### CHAPITRE PREMIER

LA SEIGNEURIE.

Le fief de Rugles est un fief de haubert, puis un comté à partir de 1746, ayant la basse justice et dont la mouvance a changé plusieurs fois. Outre les droits seigneuriaux ordinaires, le seigneur a le droit de halle et de marché et une sergenterie à cheval dans la forêt de Breteuil. Ce fief appartient successivement aux Le Veneur, aux Le Mercier, aux Coutes, à

Robert de La Vieuville et aux Plessis-Châtillon. Il est administré, au Moyen Age, par un prévôt et, à partir du xvie siècle, par un sénéchal, par un receveur de la seigneurie et par un fermier de la coutume.

Les fiefs environnants: Bailly, L'Écureuil, Bois-Arnault, Messey, Le Hanoy, Montigny.

### CHAPITRE II

### LA COMMUNAUTÉ.

Les habitants obtiennent du seigneur, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, la concession d'un bourgage. Les affaires de la communauté sont discutées dans des assemblées du « général et du commun ». Des syndics sont, parfois, choisis. En 1788, essai d'organisation d'une assemblée municipale en application de l'ordonnance royale du 15 juillet 1787. Le bourg est un lieu d'étapes, ce qui occasionne des dépenses.

### CHAPITRE III

### LES OFFICIERS ROYAUX.

Le sergent royal et héréditaire est un officier inférieur de justice, qui tient, encore au xviiie siècle, sa charge en fief. Rugles est, à cette époque, dans le ressort de la sergenterie et vicomté de Lyre, du bailliage de Breteuil, du présidial d'Évreux et du Parlement de Rouen. Le tabellion royal, qui apparaît en 1374, est transformé en notaire garde-notes royal par l'édit de juillet 1677. A la fin du xviie siècle est créé un contrôleur des actes.

### CHAPITRE IV

LES IMPÔTS.

Rugles est dans l'élection de Conches et dans la généralité d'Alençon. La taille est répartie au marc le franc entre les habitants non privilégiés par les collecteurs qui sont aussi chargés de la cueillette. La capitation s'y ajoute au xviiie siècle. Le vingtième est surtout perçu sur les biensfonds. Les aides, établies en Normandie au milieu du xviie siècle, sont levées sur les différentes boissons.

# DEUXIÈME PARTIE HISTOIRE RELIGIEUSE

# CHAPITRE PREMIER

LES ÉGLISES PAROISSIALES.

Rugles a deux paroisses, une grande, Saint-Germain, et une petite,

Notre-Dame. Il est dans le diocèse d'Évreux. L'église Saint-Germain a une nef du xiiic siècle, un chœur du xve et une abside qui est du milieu du xvie, ainsi que la chapelle sud. La chapelle nord est de la fin du xve siècle. La tour est de la fin du xve et du début du xvie siècle; la sacristie est de la seconde moitié du xvie siècle. Mobilier. L'abside et le mur nord de la nef de l'église Notre-Dame sont construits en petit appareil de moellon avec des arases de briques, qui peut remonter au xe ou au xie siècle. Le portail est de l'époque de la Renaissance.

### CHAPITRE II

### L'ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE.

Le curé est présenté par le patron de l'église qui, du XIII<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, est, pour les deux paroisses, l'abbaye de Lyre et, ensuite, le seigneur de Rugles. Il a des fonctions religieuses et administratives. Ressources et dépenses. Liste des curés de Saint-Germain et de Notre-Dame. Auxiliaires. La fabrique, composée de trésoriers et de marguilliers, s'occupe de la gestion des biens temporels de la paroisse.

### CHAPITRE III

### LES ACTIVITÉS PAROISSIALES ANNEXES.

Plusieurs confréries existent dans les deux paroisses. La confrérie de Charité, qui a pour but d'ensevelir les morts, d'assister à certains offices et de venir en aide à ses membres, est la plus active. D'autres confréries (du Saint-Sacrement, du Rosaire, du Mont-Carmel, de Saint-Jacques-de-Compostelle, du Saint-Nom-de-Jésus) occupent une place plus ou moins importante. Le souvenir d'une maladrerie s'est conservé jusqu'au xvii° siècle. Une petite école existe depuis le xve siècle. Le maître est nommé par l'abbaye de Lyre et par le curé de Saint-Germain.

## TROISIÈME PARTIE HISTOIRE ÉCONOMIQUE

### CHAPITRE PREMIER

L'AGRICULTURE.

Le sol est formé d'argile à silex dans lequel est contenu le minerai de fer. Le terroir a des parcelles étroites et allongées. Assolement triennal. Les principales cultures sont le blé, l'avoine et les pois. Les terres labourables ont plus d'étendue que les prés. Deux systèmes de location ont cours : le fermage et le métayage. La classe paysanne se divise en laboureurs et en journaliers. Disettes des xVIII<sup>e</sup> et xVIII<sup>e</sup> siècles.

### CHAPITRE II

L'INDUSTRIE.

Le fer. — L'utilisation du minerai de fer, au Moyen Age, se fait dans des forges à bras. Au milieu du xvii siècle, le comte de Rugles fonde le fourneau, la forge et la fenderie. Le minerai. La force motrice. Le combustible. La production. Les usines sont louées à un maître de forge qui groupe, parfois, plusieurs forges. Ouvriers externes et internes. Rôle joué par la corporation des férons de Normandie.

La petite métallurgie. — La préparation du fil de fer par le tréfilage, la confection des épingles de fer et de laiton et d'autres objets de quincaillerie occupent une partie de la population. Les tréfileurs, les épingliers et les cloutiers. Les corporations ne sont pas bien organisées.

Le papier. — Le moulin à papier de Rugles fabrique une partie du papier nécessaire à l'emballage des épingles.

### CHAPITRE III

LE COMMERCE.

Rugles est éloigné des grandes routes. Les marchandises sont transportées par des entrepreneurs de roulage. La vente des objets de la petite métallurgie a lieu sur les foires et sur les marchés de Rugles, ainsi que sur les foires de la région (Guibray, Caen) et du Poitou. Le fil de laiton est importé d'Allemagne et de Suède par l'intermédiaire de Rouen. Les épingles sont exportées dans toute la France et à l'étranger.

CONCLUSION

APPENDICE — INDEX